



Perte de chèque entre un magasin et sa banque

Par **frédo18**, le **16/05/2008** à **13:03**

bonjour,

il y a quelque temp j'ai acheté dans un magasin d'électroménager deux appareils que j'ai réglé en chèque en une seule fois . Sur ma facture est bien écrit " reste a régler 0 " . trois semaines apres l'achat je recois un courrier me disant que le patron du magasin a déposer le chèque a la banque mais que celle ci n'en trouve pas trace et me demande d'envoyer un rib avec le numéro du chèque et que la banque du magasin ferai le nécessaire pour l'opposition . suis je en droit de refuser et n'es ce pas au magasin de ce retourner contre sa banque qui a perdu le chèque ? merci d'avance

Par **novice43**, le **02/06/2008** à **20:51**

bonsoir

Lisez ce qui suit :

<http://www.net-iris.fr/forum-juridique/banque-moyens-de-paiement-epargne/16093-cheque-perdu-banque.html>

cordialement,